



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## L'information, source de pouvoir

Russo

### Résumé

La révolution qui bouleverse l'information procède à la fois de l'accroissement de la masse des informations, du développement des moyens de maniement et de traitement de ces informations, et des progrès de la psychologie et de la sociologie, amenant, dans son usage, une attitude de plus en plus rationnelle.

Quelles sont les fonctions et les formes de l'information, sa place dans la dynamique de l'action économique •? Quelles transformations subissent le maniement et le traitement de l'information ? Les opérations concernant l'information se présentent groupées en réseaux qu'il serait souhaitable de réorganiser en vue d'un meilleur rendement.

### Abstract

The revolution in the field of information originates both in the growth of the mass of information,, in the development of the means of its treatment and in the progress of psychology and sociology which, when used, leads to a more and more rational attitude.

Which are the functions and forms of information and its place in the economic development ? Which changes are the handling and the treatment of information going through ?

The operations concerning information are grouped in channels which should be reorganized in order to give a better return.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Russo . L'information, source de pouvoir. In: Économie rurale. N°69, 1966. pp. 3-10;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1966.1943>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1966\\_num\\_69\\_1\\_1943](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1966_num_69_1_1943)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# L'INFORMATION, SOURCE DE POUVOIR

par le R.P. RUSSO, S.J.

---

La révolution qui bouleverse l'information procède à la fois de l'accroissement de la masse des informations, du développement des moyens de maniement et de traitement de ces informations, et des progrès de la psychologie et de la sociologie, amenant, dans son usage, une attitude de plus en plus rationnelle.

Quelles sont les fonctions et les formes de l'information, sa place dans la dynamique de l'action économique ? Quelles transformations subissent le maniement et le traitement de l'information ? Les opérations concernant l'information se présentent groupées en réseaux qu'il serait souhaitable de réorganiser en vue d'un meilleur rendement.

---

## INFORMATION, A SOURCE OF POWER

*The revolution in the field of information originates both in the growth of the mass of information, in the development of the means of its treatment and in the progress of psychology and sociology which, when used, leads to a more and more rational attitude.*

*Which are the functions and forms of information and its place in the economic development ? Which changes are the handling and the treatment of information going through ?*

*The operations concerning information are grouped in channels which should be reorganized in order to give a better return.*

---

Le problème de l'information appelle une réflexion fondamentale, si nous voulons donner à notre action sa pleine efficacité.

Dans l'ordre de l'information, nous nous trouvons en présence d'une véritable révolution. Elle procède de trois transformations étroitement liées :

— *L'accroissement de la masse des informations* produites, enregistrées, transmises, soumises au « calcul » ; et, ceci, dans tous les domaines de la pensée et de l'action. Notre civilisation consomme une quantité d'informations absolument sans proportion avec celle dont usaient les civilisations antérieures, proliférant à un tel point qu'elle risque de nous submerger.

— Suscités à la fois par ces besoins accrus et par les progrès techniques, principalement ceux de l'électronique, se développent des *moyens de traitement de l'information* d'une nature très nouvelle et dont la puissance (en quantité et en rapidité) est absolument sans comparaison avec les possibilités antérieures.

— Enfin, *les progrès de la psychologie et de la*

*sociologie* améliorent de façon remarquable les conditions de la communication. En même temps, nous nous interrogeons sur notre comportement en face de l'information. Notre activité mentale est conduite le plus souvent de façon anarchique, peu réfléchie et peu systématique, alors que l'abondance de l'information oblige à l'utiliser de plus en plus rationnellement et à déléguer à la « machine » de nombreuses tâches intellectuelles, qu'assurait seul jusqu'ici l'esprit humain.

Pour dominer une situation aussi neuve, pour assurer vraiment la maîtrise du phénomène information, il faut d'abord expliciter dans l'action humaine la *fonction informationnelle*, et caractériser avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici les *divers types d'information*. Il convient ensuite de saisir comment intervient l'information dans l'action, quel est son rôle dans le dynamisme économique. Enfin, sans entrer dans des détails qui relèvent de spécialistes, tous ceux qui ont des responsabilités doivent comprendre comment s'opère aujourd'hui le traitement de l'information.

## FONCTIONS ET FORMES DE L'INFORMATION

La notion d'information économique est, à bien des égards, assez incertaine. La classification de ses fonctions et formes, pour être valable, doit se faire selon plusieurs dimensions.

### Informations éphémères et informations durables

L'information est éphémère, par exemple les cours des produits et les données météorologiques, permanente, comme les données institutionnelles

dont l'évolution dans le temps est plus lente. Entre ces situations extrêmes, existe une gamme d'informations dont la durée de validité est plus ou moins longue. Ainsi en va-t-il des informations techniques.

Cette distinction est importante, car le problème du traitement (conservation, transmission, calcul...) se pose de façon différente pour ces divers types d'information.

### **Information spécialisée et information de vulgarisation**

Autre perspective de classification de l'information : son caractère plus ou moins spécialisé. L'information destinée aux spécialistes doit être rigoureuse, parfaitement élaborée et détaillée. L'information vulgarisée peut être beaucoup plus vague. Cette distinction est en partie justifiée, mais on ne doit pas l'exagérer. On se gardera de considérer que ces deux types d'information relèvent de deux mondes distincts. Tout d'abord, le spécialiste d'un domaine a besoin d'informations vulgarisées sur les domaines voisins. Celles-ci doivent donc être de bonne qualité. Dans cette perspective, la production d'information vulgarisée doit être sérieusement prise en charge par les responsables des domaines correspondants : formation des vulgarisateurs, contrôle de la qualité de leurs productions. On devrait notamment mieux comprendre que tout spécialiste a le devoir de faire dans ses activités une place à la vulgarisation.

Quant aux supports de ces deux types d'informations, ils sont divers : journal, revue, livre, documents publicitaires, chacun de ces supports peut servir aussi bien à l'information spécialisée qu'à l'information vulgarisée. Le système de supports dont nous disposons aujourd'hui souffre d'assez graves défauts : redondance, difficultés d'accès, coût élevé, imperfection de rédaction.

### **L'information pour l'action**

Pour agir, nous avons besoin d'informations diverses. Or, le plus souvent, nous qualifions ce type d'information d' « information économique », sans souci de la définir clairement.

Sans doute, pour l'action, nous n'avons pas besoin des informations scientifiques et techniques spécialisées. Néanmoins, pénétrée de plus en plus de science et de technique, l'action exige une information scientifique et technique solide et sérieuse. Elle n'est pas fournie actuellement dans des conditions satisfaisantes, aussi bien dans l'ordre des sciences et techniques de la nature que dans celui des sciences et techniques humaines.

Les autres informations nécessaires pour l'action peuvent à la rigueur être rangées sous le vocable d'information économique. Mais, en les rassemblant

ainsi sous une désignation unique, on risque de ne pas en apercevoir suffisamment le caractère propre. Il est utile de distinguer des types plus particuliers d'informations, dont chacun pose des problèmes spécifiques de production, d'usage, de traitement. En dehors des informations strictement économiques (statistiques de production, prix, tendances des marchés...), on retiendra les caractéristiques locales du milieu (topographie, ressources naturelles, climat, peuplement), le cadre juridique (lois et règlements, état de la propriété...), les données quantitatives et qualitatives sur les structures institutionnelles (administration, entreprises industrielles, commerciales, rurales, associations...), les informations sur les personnes (noms, liens de parenté, adresses, professions, diplômes, biographies...).

Cette information, rarement explicitée, est d'une importance dont on ne se rend pas compte dans les pays évolués, où des pratiques traditionnelles la fournissent aisément (journaux, annuaires, catalogues...). Toutefois, son gonflement rapide imposera d'ici peu de faire appel à des méthodes nouvelles pour la dominer (1). Dans les pays peu évolués, cette information se révèle essentielle pour l'établissement de plans de développement cohérents, ayant quelques chances d'être efficaces.

Tant dans les pays évolués que dans les pays peu évolués, en raison de son volume et de son importance croissante, cette information devrait être prise en charge par des instituts de statistiques nationaux, auxquels serait conférée une vocation plus large que celle des instituts actuels. Ils auraient pour mission de coordonner la collecte et la fourniture de toute l'information sur le milieu local et national et non plus seulement des informations économiques et démographiques. Ainsi, cesserait l'incertitude où ils sont actuellement quant à leur rôle exact. Ils hésitent à déborder le cadre officiel de leur mission, car ils n'ont pas de normes précises pour déterminer les types d'informations à retenir.

Cette centralisation des services de l'information sur le milieu, serait source de sérieuses économies. Elle donnerait en outre la possibilité d'atteindre un grand nombre d'informations aujourd'hui peu accessibles.

---

(1) Il faut prendre une pleine conscience de la masse énorme d'informations que représentent aujourd'hui les indications concernant le téléphone, la poste, les relations ferroviaires, aériennes, les établissements professionnels, la législation fiscale, l'établissement des salaires, les produits de toutes sortes, les outils, les pièces de machines. Les annuaires, catalogues, guides fournissant ces informations sont de plus en plus volumineux et deviennent d'un prix prohibitif. Il existe certes des centres d'informations spécialisés ou généraux (par exemple S.V.P.), mais, eux-mêmes, commencent à être débordés. Aussi, des façons de faire nouvelles s'imposent avec urgence. Elles auront à mettre en œuvre les puissants moyens modernes de traitement de l'information.

## L'INFORMATION DANS LA DYNAMIQUE DE L'ACTION ECONOMIQUE

Après ces vues « statiques », il reste à évoquer le rôle de l'information dans le dynamisme économique.

L'entreprise appelle, à côté des aptitudes d'intelligence, de création et des moyens matériels, la mise en œuvre d'information. Ce troisième terme n'a pas été suffisamment isolé dans sa fonction propre. Et pourtant, nous reconnaissons de plus en plus qu'un marché est d'autant plus efficace qu'il est mieux informé. Dans beaucoup de cas, la puissance d'une entreprise procède moins de ses possibilités matérielles et des aptitudes de son personnel que de l'information qu'elle possède, qu'il s'agisse de l'information accumulée par l'expérience ou de l'information collectée à l'extérieur. Fort heureusement, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'interroger sur leur organisation informationnelle, à améliorer la collecte, la circulation et le traitement de l'information. On comprend mieux la supériorité de certaines grandes entreprises qui n'hésitent pas à consacrer à l'information des ressources financières importantes.

Trop de responsables d'entreprises ou de services économiques sont insuffisamment équipés sous le rapport de l'information. Leur chef doit disposer, même à un échelon modeste, d'un service d'information ayant une consistance propre. Ce service devrait être rationnellement organisé et doté de moyens plus amples que ceux que l'on estimait jusqu'ici nécessaires à la conduite des entreprises. Cette exigence s'inscrit dans le cadre d'une évolution qui conduit de plus en plus à distinguer la préparation de la décision elle-même. Or, dans toute préparation, l'information joue un rôle accru. Les informateurs ne doivent pas être de simples documentalistes, mais il leur faut assurer une information adaptée aux besoins, et vraiment élaborée.

L'importance de l'information se révèle non seulement au niveau de l'entreprise, mais aussi au niveau du développement économique des peuples. Ainsi, une des causes principales du sous-développement est constituée par l'insuffisance d'information. Les statistiques de base sont souvent défaut.

Pour bien saisir l'importance de l'information dans la dynamique économique, il faut en envisager deux aspects : d'une part elle n'est pas gratuite, elle constitue elle-même une réalité économique, et, d'autre part, elle joue un rôle dans la stratégie économique.

### L'information, réalité économique

Cette réalité abstraite ne se manifeste pas de façon sensible comme les personnes ou les machines, et peut sembler en dehors des réalités économiques. De ce fait, longtemps l'information n'a pas été prise en considération par l'analyse économique,

en dehors de quelques situations particulières, telle que l'institution des brevets. On ne niait pas son coût, mais il était si minime que l'on estimait pouvoir le négliger. Il n'en est plus de même aujourd'hui : l'information se révèle être un facteur majeur du profit. Même des informations désintéressées, fruit de la recherche pure, conduisent dans des délais réduits à des applications rentables. Que l'on songe aux recherches qui ont conduit à la réalisation des transistors ! D'autre part, en raison de leur ampleur croissante dans l'activité technique, les opérations informationnelles représentent aujourd'hui des fractions appréciables des coûts de « production », qu'il s'agisse de transmission, de stockage, de calcul. L'heure de travail d'un grand ordinateur est de l'ordre de plusieurs milliers de francs.

Dans ces conditions, il devient indispensable de faire place à l'information dans le calcul économique. Aussi, s'efforce-t-on aujourd'hui de déterminer la rentabilité de la recherche, non sans peine, car il faut pouvoir apprécier le coût de tous les facteurs qui concourent à la recherche. Or, ceux-ci sont divers, trop lointains et diffus pour être atteints avec sûreté. D'autre part, il faut apprécier les effets de la recherche, ce qui est encore plus malaisé, en raison des effets souvent ignorés et à longue échéance de nombreuses créations techniques.

Plus lentement encore, on s'engage dans le calcul des coûts du maniement et du traitement de l'information. La comptabilisation des opérations de publication, de diffusion, de traitement, de traitement documentaire est encore peu développée. D'ailleurs, dans la plupart des entreprises et administrations, ces postes sont « noyés » dans la comptabilité générale.

### L'information dans la stratégie économique Information et pouvoir

Parce que l'information coûte et est source de profit, elle joue un rôle majeur dans la stratégie économique. L'entrepreneur cherche à mettre la main sur toutes les informations qui peuvent lui être utiles. Il emploie les moyens les plus variés, depuis les opérations parfaitement honnêtes d'achat de licence ou de documentation jusqu'à l'espionnage industriel passible des tribunaux, en passant par des procédés intermédiaires, de qualification morale plus incertaine, tel que le débauchage de personnel chez le concurrent.

Quant à l'information qu'il produit lui-même, l'entrepreneur s'efforce de se la réserver par le secret dans toute la mesure du possible ou par le dépôt de brevets.

Mais si nous cherchons à dépasser la loi de la jungle pour lui substituer une économie du bien commun, ces façons de faire devraient connaître

quelques tempéraments. Il serait naïf de poser en principe que l'information doit être à la disposition de tous. Il est normal que celui à qui elle a coûté puisse en tirer profit.

Toutefois on doit favoriser au maximum la diffusion de l'information. Aux raisons sociales qui justifient la limitation du droit de propriété privée, s'ajoute ici une raison propre d'en empêcher l'accaparement. A la différence des biens « matériels », l'information peut être partagée sans diminution. Qu'elle soit science pure ou procédé technique, elle constitue une vérité qui appelle la diffusion. Nous avons le devoir de communiquer notre savoir. Cette exigence morale vient rejoindre les exigences du bien commun et doit conduire, non à refuser toute propriété privée de l'information, mais à éviter que son accaparement par un petit nombre freine le progrès économique. Ceci s'impose dans le cas des informations qui sont source d'un profit sans proportion avec la peine qu'elles ont coûtée, et des informations qui peuvent être source de sensibles

progrès économiques ou humains. C'est dans une large mesure à l'Etat qu'incombe ce devoir de mettre à la disposition de tous les informations indispensables au progrès économique et social. L'Etat devra s'opposer aux rétentions abusives, notamment de la part de certaines firmes qui, en raison de leur ampleur, ont des possibilités étendues de contrôle et de maîtrise de l'information. La profession organisée doit aussi diffuser largement l'information pour éviter qu'elle ne soit réservée à quelques privilégiés.

Dans l'entreprise, qu'elle soit d'Etat (sous la forme de ses fonctionnaires des différents niveaux) ou privée, l'information doit être accessible à tous dans la mesure du possible. Sans doute, les exigences du gouvernement imposent souvent le secret. Mais on tend à abuser de cet argument. Il masque en bien des cas une rétention de l'information non justifiée par le bien de l'entreprise, grâce à laquelle le chef se donne à bon compte de l'importance et s'assure la satisfaction de dominer ses subordonnés.

## MANIEMENT ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Les transformations que connaissent aujourd'hui le traitement de l'information, aussi bien dans l'ordre des conceptions théoriques que dans celui de la technologie, affectent profondément les structures sociales et économiques. Nous tardons à reconnaître ce fait parce que nous n'avons pas une conscience exacte de la manière dont ces structures dépendent du mode de maniement de l'information. De même, nous ne mesurons pas à quel point ces transformations sont profondes.

Nous n'entrerons pas ici dans une description détaillée de cette évolution qui serait trop technique, mais il semble opportun d'en dégager quelques traits.

### La collecte et l'enregistrement de l'information

Première phase de la démarche informationnelle, la collecte de l'information et son enregistrement doivent répondre à des exigences générales et d'apparence élémentaire, mais qui cependant méritent d'être évoquées, en raison de l'insuffisante attention qu'on leur porte.

— Le coût élevé de la collecte de l'information conduit à ne retenir que les informations strictement nécessaires. Or, bien souvent nous nous encombrons de données qui ne sont jamais utilisées.

— A l'inverse, il faut éviter de s'engager dans des processus de traitement de l'information, lorsque font défaut les données qu'ils requièrent.

— L'information ne peut être traitée de façon rationnelle que si les notions et la terminologie qui les expriment sont logiques et suffisamment normalisées. Que de progrès seraient à faire en ce domai-

ne ! Que de peine nous avons encore souvent à lire des annuaires statistiques et des graphiques, faute d'un langage commun, simple et clair en ce qui concerne les concepts qui y sont utilisés.

— Dans le cas fréquent où l'information est fournie à partir de questionnaires (enquêtes personnelles ou par correspondance), on devrait se soucier davantage de la préparation de l'enquêté. Si celui-ci ne comprend pas l'utilité de l'enquête, il risque de ne pas répondre ou d'apporter une réponse partielle ou inexacte, ou de refuser de communiquer l'information pour des soi-disant motifs de secret. C'est là un des principaux obstacles au progrès de la connaissance économique.

— Des améliorations pourraient aussi être apportées dans l'enregistrement des données. Déjà, les systèmes par simple croix dans des cases constituent un progrès appréciable, qui réduit le temps de l'enregistrement et facilite le transfert de cette information brute dans les dispositifs de traitement. Mais on peut envisager bien d'autres progrès.

— En ce qui concerne plus précisément les mesures quantitatives qui interviennent aujourd'hui dans les domaines les plus divers, il conviendrait de les assurer selon les normes de rendement et de rationalité suivies maintenant de plus en plus dans le domaine scientifique et industriel.

### La transmission de l'information

Les progrès accomplis dans la transmission de l'information sont bien connus, qu'il s'agisse de la poste, du téléphone, du télégraphe ou de la radio.

Néanmoins, pour en bien saisir les possibilités nouvelles, on présentera à leur sujet quelques observations :

— A grande distance, la transmission de l'information est encore d'un *coût trop élevé*. Certes, la voie maritime et le chemin de fer ont des tarifs relativement modiques. Mais leur lenteur pour les relations entre continents, ou dans les étendues immenses des régions en voie de développement, oblige à recourir à la voie aérienne beaucoup plus onéreuse. Quant au téléphone et au télégraphe à grande distance, ils ne sont accessibles que pour des messages limités. Ils ne peuvent être d'usage courant. Cette situation constitue un grand obstacle pour les échanges que postule la civilisation aujourd'hui. Les inconvénients de cet état de choses constituent un des principaux aspects du sous-développement. Même dans les pays développés on sait combien les zones rurales se trouvent défavorisées par rapport aux zones urbaines (2).

— A mesure que s'abaisse le coût de la transmission de l'information, bien des *déplacements personnels* peuvent être *remplacés par des échanges d'information*. Un calcul élémentaire montrerait que, dans l'économie globale d'un pays, des investissements dans le domaine des télécommunications réduiraient sensiblement les besoins de transport. Ils se révèlent de ce fait très rentables. Cette vue peut paraître un peu futuriste ; elle deviendra cependant réalité le jour où, pour les relations courantes, sera réalisé le vidéophone, c'est-à-dire l'association de la télévision au téléphone. Cette possibilité technique nouvelle substituera pour une grande part, aux contacts personnels directs, des relations par échange d'information à distance. On sait combien au sein des entreprises ou des collectivités, les quelques expériences réalisées dans ce sens sont bénéfiques. Dès demain, on pourrait donner un grand développement à la transmission par télétype de données numériques et documentaires.

En ce qui concerne la *capacité* des voies de télécommunication, la technique récente du laser qui utilise la voie optique pour supporter l'information, devrait permettre un progrès considérable, multipliant par 100 et même davantage la capacité des voies d'information.

Quant à *l'aire de diffusion* de l'information, les satellites de communication permettront bientôt de couvrir sans peine de très larges zones du globe.

## Le traitement de l'information

Le terme de traitement de l'information exprime

---

(2) Nous ne savons pas apprécier ce que représente dans une grande cité, comme Paris, la possibilité de pouvoir poursuivre pour trente centimes une conversation aussi longtemps qu'on le désire. De même, nous ne mesurons pas assez l'avantage que nous trouvons dans la célérité de la poste.

des opérations fort diverses qui ont pour but d'obtenir, à partir d'informations primaires, collectées selon les processus évoqués ci-dessus, des informations répondant à un certain nombre de besoins qui ne sont pas satisfaits directement par les informations primaires. Ce résultat est obtenu par des opérations qui n'introduisent pas d'informations nouvelles, mais qui appliquent aux informations primaires des règles bien définies. A première vue, on peut douter de l'utilité de considérations aussi générales. Elles s'imposent de plus en plus, parce qu'un même type de dispositifs, les ordinateurs, assure les traitements d'information les plus divers.

Une organisation rationnelle de l'information suppose que l'on prenne en considération de façon complète, les divers traitements auxquels l'information doit être soumise et que, pour chacun d'eux, ait été déterminée la meilleure manière de l'assurer. Voici une énumération sommaire de ces types de traitement. Certains sont automatisés, d'autres exigent encore l'intervention de l'esprit humain :

— opérations de tri, de sélection, de comparaison, de mise en ordre, portant non seulement sur des données numériques, mais aussi sur des éléments logiques (mots, phrases, notions...) ; détermination des éléments qui permettent de caractériser un document en vue de la recherche documentaire, synthèse d'un ensemble de documents, traduction d'une langue dans une autre, enfin vulgarisation d'un document.

## Accès à l'information : la documentation

On a longtemps pensé que, diffusée à un nombre suffisant d'exemplaires (principalement par l'imprimerie), l'information était aisément accessible. Certes, il fallait déjà qu'aient été établis des fichiers, des catalogues et des tables, mettant déjà parfois en œuvre des classifications complexes. Mais cette organisation de l'accès à l'information, qualifiée *documentation*, n'en était pas moins considérée comme un aspect secondaire du problème de l'information. Quelques principes simples suffisaient à la définir. Et, au personnel chargé d'assurer ce service étaient seulement demandés une bonne culture générale, de la patience et du soin.

Dans ces conditions, l'utilisateur n'avait pas de peine à se tenir au courant des publications dans le domaine de son intérêt. Il se chargeait lui-même de choisir dans la documentation ainsi fournie, ce qu'il estimait devoir retenir.

Aujourd'hui la situation est profondément différente. L'énorme accroissement de la masse documentaire et le caractère de plus en plus spécialisé des connaissances font apparaître chaque jour plus inadaptée la conception classique de la documentation. La nécessité apparaît d'une doctrine plus élaborée, plus « savante » de l'atteinte de l'information. Pour l'assurer, des réalisations d'une toute

autre envergure s'imposent. Autrefois question mineure, purement pratique, considérée comme subalterne, la documentation est devenue un problème majeur de notre temps. On y voit consacrer des recherches où se conjuguent les efforts des linguistes, des logiciens, des méthodologistes, des organisateurs, des spécialistes de la recherche opérationnelle.

A une conception un peu plus simpliste de la classification des documents et de la constitution de bibliographies, de fichiers et de tables de références, s'est substituée une doctrine de l'*indexation* des documents à partir d'analyses, conduites selon des normes précises. On s'oriente de plus en plus vers une automatisation de la recherche documentaire.

En de nombreux pays, d'importants travaux se développent sur ce problème. Avec un certain retard et malgré bien des inerties, la France s'en inquiète. Ce problème est maintenant évoqué jusqu'au gouvernement.

La tâche est immense. Le problème de la docu-

mentation se pose avec acuité non seulement dans le domaine de la recherche scientifique et technique, mais aussi dans la plupart des domaines professionnels : l'avocat, le spécialiste de questions fiscales, le médecin, le commerçant, l'entrepreneur de travaux publics, l'exploitant agricole, le préfet, le maire se trouvent aujourd'hui devant une masse documentaire qu'ils ne peuvent dominer. Aussi convient-il de s'engager sans tarder dans la voie d'une organisation absolument nouvelle de la documentation. Mais cette organisation appelle des études préalables dont beaucoup tardent à reconnaître la nécessité. Aussi risque-t-on de s'engager dans de coûteuses réalisations qui, faute d'avoir été suffisamment pensées, s'avèreront finalement peu satisfaisantes (3).

En définitive, pour que l'information intervienne efficacement dans l'action, il faut que chacun ait accès à toutes les informations existantes susceptibles de lui être utiles, et ceci à des coûts acceptables et dans des délais brefs. Ces exigences sont encore loin d'être satisfaites.

## LES RESEAUX D'INFORMATION

Pour une grande part, les opérations concernant l'information ne se présentent pas isolément. Elles se trouvent groupées en réseaux plus ou moins vastes, définis par une aire géographique, une « clientèle », un thème d'action ou de pensée. Tels apparaissent les systèmes d'information d'une unité militaire, d'une entreprise, d'une compagnie de transport, d'une coopérative, d'une organisation professionnelle, d'une administration publique... Ces réseaux comportent des échelons de sous-réseaux ayant chacun une certaine autonomie. Dans ces réseaux, l'information est produite, collectée, stockée, diffusée, échangée, traitée, traduite.

La plupart des réseaux d'information existants se sont constitués spontanément, par une suite d'aménagements empiriques. L'expérience et le bon sens semblaient suffire à en assurer une organisation satisfaisante. Aujourd'hui, le problème des réseaux d'information se présente dans une perspective sensiblement différente.

Une meilleure prise de conscience de la nature et du rôle des opérations informationnelles, une préoccupation accrue de rendement, l'extension de l'application de la méthode scientifique à l'action, conduisent à une mise en question de la qualité des réseaux d'information existants. Il apparaît nécessaire de soumettre leur constitution et leur fonctionnement à une planification poussée, définissant exactement les besoins et déterminant les moyens les plus adaptés pour les satisfaire (4).

Cette attitude conduit à porter des jugements sévères sur bien des pratiques actuelles, qu'il s'agisse par exemple du système des publications

administratives, de leur diffusion et de leur utilisation (5), ou de la circulation de l'information au sein des collectivités de tout ordre. Mais les réformes qui s'imposent, l'esprit nouveau qui les anime se heurtent à des traditions, à des habitudes qu'il n'est pas aisé de modifier. On reconnaît néanmoins le très appréciable gain de temps et d'argent que peut procurer l'organisation systématique d'un réseau d'information, même dans une unité de petite échelle. Ceci devrait conduire à accroître sensiblement le budget information. Si les dépenses en ce domaine sont hautement rentables, elles doivent en même temps faire l'objet d'étude préalable prenant le problème dans son ensemble. Ainsi il n'est pas raisonnable d'engager de lourdes dépenses pour se procurer les dispositifs les plus modernes de collecte, de transmission et de traitement de l'information, si leur mise en œuvre et leur adaptation aux besoins ne font pas l'objet d'une étude appro-

---

(3) Sur le problème général de la documentation, on pourra lire deux exposés généraux, dus respectivement au Professeur Boutry et au Père Russo, dans le numéro de septembre-octobre 1959 de la Revue des Sciences (Hermann), et un article du Père Russo dans la revue « Esprit » de juin 1965.

(4) De remarquables progrès ont été récemment réalisés dans de grands organismes techniques. Pour la SNCF, voir l'article *Le traitement de l'information à la SNCF*. « Revue générale des Chemins de fer », mars 1962. Il faut noter aussi les réalisations des Compagnies d'aviation.

(5) « L'Institut technique des administrations publiques » (9, avenue Franklin, Paris 8<sup>e</sup>) a constitué des équipes en vue d'étudier l'amélioration de la documentation dans les organismes publics (administrations centrales, préfetures, mairies...).

fondie. Celle-ci devra souvent faire appel à la mathématique, notamment la théorie des graphes, et plus largement aux méthodes de la recherche opérationnelle. Toutefois on pourrait dresser une longue liste d'organismes dotés des plus récents dispositifs techniques, dont le rendement est déplorable, faute d'avoir fait l'objet d'une organisation vraiment réfléchie.

Ainsi, souvent dans le domaine de la documentation, on voit fréquemment procéder à grands frais au stockage d'une information qui demeure inutilisée, faute d'inventaire. En d'autres cas, l'inventaire est établi, mais demeure inconnu de ceux à qui il pourrait être utile. Parfois un même document est analysé par plusieurs centres de documentation, jaloux de leur autonomie, alors qu'une seule analyse suffirait.

Les principales perspectives qui se présentent dans l'aménagement rationnel des réseaux d'information sont les suivantes :

— choix du support de l'information, soit pour sa circulation, soit pour son stockage : imprimés de style classique, fiches, cartes perforées, microfilms, bandes magnétiques. Mode de multiplication des documents... ;

— diffusion systématique d'information ou diffusion à la demande ;

— diffusion d'un même document (revue, bulletin documentaire) à un grand nombre de destinataires ou diffusion individualisée apportant à chaque destinataire strictement les seules informations dont il a besoin ;

— choix du nombre et du lieu des implantations de centres de stockage, de traitement, de diffusion de l'information. Ces trois fonctions n'étant pas nécessairement assurées par un même organisme. Hiérarchisation des centres : nationaux, régionaux, locaux ;

— choix des voies de transmission : poste, télex, téléphone.

Dans cette perspective se pose la question si actuelle de la gestion centralisée à distance.

— aménagement rationnel des échanges oraux : réunion d'études, d'échanges (lieu, nombre de participants, durée). Elaboration écrite de l'information qui en ressort. Diffusion de cette information.

Pour le choix et la mise en œuvre de ces divers moyens, des calculs de prix de revient, d'optimisation doivent intervenir. Ils appellent des études attentives et judicieuses.

## DISCUSSION

**M. Cépède.** — Il est un point sur lequel nous devrions nous mettre facilement d'accord, c'est la nocivité du secret ; ce secret est maintenu pour des raisons diverses. D'abord des raisons économiques : un dirigeant des stockyards de Chicago protestait déjà, lors des débuts de la statistique agricole aux Etats-Unis, contre la diffusion des informations, avec l'argument suivant : « Un renseignement que je suis seul à avoir, ça vaut de l'argent, un renseignement dont tout le monde dispose ne vaut rien pour personne ». Il y a une autre attitude, celle du technicien protégeant son prestige. Il y a quelques années il était question, par exemple, de réserver un bulletin d'informations techniques à un corps particulier d'ingénieurs. Et notre ami Chombart de Lauwe avait appelé cet organe : « Le livre de recettes de la sorcière »... c'était fort juste. C'est aussi en opposition absolue avec le rôle du technicien, tel qu'il est justement défini dans le rapport de Dubost. Le technicien informe, mais ne prend pas les décisions.

Le problème prend progressivement sa vraie dimension. Dans une structure très hiérarchisée, l'information du chef est reconnue seule indispensable, l'information de la base ne peut que créer des obstacles à l'accueil de l'ordre venu du centre unique de décision. Dans une structure qui veut être de participation, le problème est inverse.

De ce point de vue, il faut se demander si l'Etat est un niveau suffisant pour assurer la diffusion de l'information. Le secret d'Etat, même en matière économique, n'est pas sans danger. Sans doute faut-il dans certains cas se hausser à un stade de

collectivités interétats, pour ne pas dire mondiale. Ce qui est dangereux, c'est la rétention de l'information par ceux qui, quel que soit le domaine, veulent retenir en fait le pouvoir.

**M. Morel.** — Les informations restent secrètes pour différentes raisons :

— d'une part, comme vous le disiez tout à l'heure, parce qu'on ne veut pas les diffuser ;

— d'autre part, parce qu'on ne peut pas les diffuser ;

— enfin, parce qu'on ne sait pas toujours qu'on possède ces informations.

En conséquence, la solution de facilité consiste à faire des enquêtes auprès des agriculteurs et de leurs organisations de base. Ceux-ci sont submergés par ces enquêtes et finalement n'y répondent plus ou mal.

Cependant que certaines coordinations d'enquêtes commencent à voir le jour ; ce fut le cas entre les services statistiques du Ministère de l'Agriculture et les organisations coopératives agricoles, à propos de l'enquête actuelle sur les coopératives agricoles. Cette coordination a permis d'alléger considérablement le questionnaire, en amenant les enquêteurs à aller chercher certaines informations à des sources existantes.

**M. Lescar.** — Il semble important de souligner la nécessité d'un effort de coordination entre les différentes sources d'informations. C'est vrai notamment au plan international, auquel le R.P. Russo a fait

allusion. Ainsi, par exemple, le 2<sup>m</sup>e Congrès de l'Institut Européen pour la formation professionnelle, tenu l'an dernier, à Munich, a mis en évidence l'insuffisance des liaisons et des communications, non seulement entre les systèmes scolaires des différents pays — au point qu'il est extrêmement difficile, à l'heure actuelle, d'en dresser un tableau comparatif valable — mais aussi entre les services spécialisés des instances européennes représentées (Conseil de l'Europe, O.C.D.E., C.E.E.), qui se sont avérées faire, sur la formation professionnelle dans les différents Etats, les mêmes recherches, parallèlement et sans aucun contact.

**M. Malassis.** — Je me souviens d'avoir lu, il y a quelques années, un ouvrage du R.P. Russo qui m'a vivement intéressé ; il traitait de la « Recherche-Développement ». Aujourd'hui, le R.P. Russo nous parle de l'information : ainsi se précisent peu à peu les éléments de la chaîne fondamentale du développement économique et social : **création et propagation**. Etant donné ce problème capital de la création et de la propagation du progrès, je me demande si certaines sociétés ou institutions sont plus aptes que d'autres à « informer », à « diffuser le progrès » ; si la Société Capitaliste est plus apte que la Société Socialiste etc... Dans le cadre de l'économie de marché, je comprends que la firme qui détient une information privilégiée, élément fondamental de sa stratégie commerciale, ne la livre pas. Vous avez dit qu'étant donné l'importance de l'information dans l'évolution socio-économique, il y avait en quelque sorte une « obligation morale » de la livrer..... mais, il n'y a pas très longtemps, on enseignait que l'économie est amoral. Je me demande donc si certaines institutions ont plus d'aptitudes que d'autres à diffuser l'information, ou si certains comportements sont plus aisés à modifier que d'autres. Par exemple, je regrette que les coopératives poursuivent trop

une « politique de firme » et n'organisent pas suffisamment la diffusion de l'information.

**M. Dubost.** — On a souligné tout à l'heure que la structure de **répartition**, de **circulation** de l'information économique exprimait d'une certaine façon la structure politique ; il n'y a pas de pouvoir sans connaissance, pas de pouvoir partagé sans partage de l'information. Mais dans le domaine du **traitement** de l'information, il n'y a pas seulement des opérations techniques ; là aussi, la conception de la méthode de traitement peut être sous-tendue par des buts, des valeurs, des conceptions politiques. Il est important de s'en souvenir au moment où les progrès techniques (ordinateurs... etc) et le souci de rationalisation et de diminution des coûts de traitement peuvent conduire à une mécanisation ou une standardisation croissantes des façons de conduire les opérations de traitement ; les « programmes » expriment aussi, de façon plus subtile que la structure de diffusion de l'information, des buts, des valeurs, des options économiques et politiques.

**Mme de Chaponay.** — Finalement, à travers le traitement et l'exploitation de l'information se pose un problème politique, un problème de participation. Si le rôle de l'Etat qui dispose de larges moyens d'information est déterminant, l'autorité que lui confèrent la détention de l'information et le contrôle de sa diffusion l'amène à la retenir ou l'interpréter à son profit. C'est donc un problème de démocratie à la fois politique et économique, qui est posé par la plus ou moins grande possibilité qu'ont les collectivités locales et les organisations représentatives de la population, de disposer d'un maximum de l'information qui lui est nécessaire. L'information économique est ainsi liée à l'information politique, son rassemblement, son traitement, son exploitation, sa communication impliquent des options.